



# Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme



## Bulletin d'inscription Certificat Aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageur Sauveteur-CAEPMNS

RS6533-MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (Arrêté du 14 janvier 2022)

Date de la session de formation : .....

Civilité : ..... NOM : .....

NOM DE JEUNE FILLE : .....

PRENOMS : .....

Né (e) le : .....

Ville de naissance : ..... Numéro département ( ..... )

Nationalité : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Portable : ..... E-mail : .....

Profession : .....

(Fonction publique territoriale / Fonction publique d'Etat / Salarié du Privé / Saisonnier / etc....)

Tarifs :  170 € licence incluse  220 € licence incluse par CPF (15 jours minimum avant la formation)

Prise en charge :

- Financement personnel (CB via lien Hello Asso, chèque à l'ordre de l'AMSS 82 ou virement)
- Entreprise (bon de commande ou devis signé avant la formation)

Nom du service gestionnaire de l'entreprise, adresse précise et nom de la personne ressource :

.....

Gestion des données utilisateurs (rayer les mentions inutiles)

Refuse que mon nom apparaisse sur le site public de la FFSS ? OUI NON

Accepte de recevoir la newsletter FFSS ? OUI NON

Accepte de recevoir les offres commerciales FFSS ? OUI NON

Accepte de recevoir les offres d'emplois ? OUI NON

Date et signature précédée de la mention «lu et approuvé » :

SIRET:



AMSS82 - Siège social : 65 Av Marceau HAMECHER - 82 000 Montauban  
39321911800022 Association n° 082001930  
Déclaration d'activité : 73 82 00437 82  
FFSS : 1585 – DDJS : 82334- B Préfecture : 20-001-A82  
Portable: 06.60.62.15.15 Mail: contact@amss82.com



# Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme



www.ffss.fr

Pièces annexes à envoyer avec votre dossier d'inscription :

- Une photo d'identité** à coller à l'emplacement réservé supra
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité** ou du passeport ou du titre de séjour (pour les étrangers)

**Modalités de règlement :**

FINANCEMENT PERSONNEL

- Chèque d'un montant de 170,00 €** libellé à l'ordre de l'AMSS 82 à déposer ou envoyer au 65 avenue Marceau Hamecher à Montauban.
- Carte bancaire** lien hello asso transmit
- Virement** IBAN : FR76 1313 5000 8008 0014 5027 563 BIC : CEPAFRPP313 libellé nom prénom intitulé de formation

FINANCEMENT CPF

- Compte Personnel de Formation** vous devez vous positionner sur votre CPF au minimum 15 jours avant le début de la formation (vous devez avoir créé votre identité numérique La Poste)

FINANCEMENT EMPLOYEUR/OPCO

Pour un financement OPCO pas de subrogation

- Convention et devis signé** si prise en charge de votre employeur

**DOCUMENTS A FOURNIR :**

- 1 enveloppe** format A4 affranchie avec 2 timbres et libellée **au nom et à l'adresse du candidat**.
- Photocopie de l'attestation PSE1** (prévention et secours en équipe de niveau 1) en cours de validité (Attestation de Formation Continue annuelle) Cette pièce est obligatoire pour les MNS en exercice : elle sera exigée à l'entrée du stage pour l'obtention du CAEP. **Ce document pourra être remis le 1<sup>er</sup> jour du stage**
- Photocopie de votre/vos diplôme(s) :**
  - BEESAN
  - Diplôme de MNS
  - BPJEPS Activités Aquatiques + CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique /
  - BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation
  - DEJEPS perfectionnement sportif mention : natation sportive ou natation synchronisée ou plongeon ou water-polo + CS sauvetage et sécurité en milieu aquatique
  - Dernière CAEPMNS
- 1 certificat médical** selon modèle (page suivante) de moins de 3 mois au jour de l'examen

SIRET:



TARN-ET-GARONNE  
LE DÉPARTEMENT 81



Ville de

Montauban

AMSS82 - Siège social : 65 Av Marceau HAMECHER - 82 000 Montauban

39321911800022 Association n° 082001930

Déclaration d'activité : 73 82 00437 82

FFSS : 1585 – DDJS : 82334- B Préfecture : 20-001-A82

Portable: 06.60.62.15.15 Mail: contact@amss82.com

VERSION : 2024-05



# Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme



www.ffss.fr

## CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À DE LA PROFESSION DE MAÎTRE-NAGEUR-SAUVETEUR

« Je soussigné(e), ....., atteste avoir pris connaissance de la L'EXERCICE nature des épreuves de la session d'évaluation du certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître-nageur-sauveteur, page suivante

certifie avoir examiné M. /Mme....., candidat(e) à ce certificat, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives concernées par la certification professionnelle, J'atteste en particulier que M./Mme..... présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction : une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10. Avec correction :

- soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10) ;
- soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

Cas particulier : dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 10/10 pour l'autre œil corrigé. La vision nulle à un œil constitue une contre-indication.

Certificat remis en mains propres à l'intéressé pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à ....., le .....  
(Signature et cachet du médecin) »

SIRET:



TARN-ET-GARONNE  
LE DÉPARTEMENT.FR



AMSS82 - Siège social : 65 Av Marceau HAMECHER - 82 000 Montauban  
39321911800022 Association n° 082001930  
Déclaration d'activité : 73 82 00437 82  
FFSS : 1585 – DDJS : 82334- B Préfecture : 20-001-A82  
Portable: 06.60.62.15.15 Mail: contact@amss82.com

VERSION : 2024-05



# Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme



Association Agréée de  
Sécurité Civile

www.ffss.fr

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
	<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b> Les modalités des épreuves du CAEP-MNS sont précisées en annexe IV du présent arrêté	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<b>Réaliser un déplacement en simulation de recherche de victime en piscine</b>		
<b>C.1 démontrer le maintien de sa capacité physique en réalisant en sécurité des démonstrations techniques dans le cadre du sauvetage aquatique</b> C.1.1 Réaliser, en natation, un déplacement adapté afin d'intervenir à proximité d'une personne en situation de détresse C.1.2 Utiliser un matériel de déplacement adapté pour intervenir en sauvetage aquatique	<b>Epreuve n° 1 :</b> Épreuve en nage ventrale, avec palmes, effectuée en continu, sur une distance de 300 mètres	<b>Le candidat est capable de :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- enchaîner une entrée dans l'eau et un déplacement</li><li>- réaliser une distance de 300 mètres en nage ventrale, de façon régulière et continue</li></ul>
<b>Réaliser un parcours de sauvetage simulant une intervention sur une noyade</b>		
<b>C.2 Actualiser les savoirs et savoir-faire dans le domaine de l'assistance et du secours afin d'intervenir auprès d'une personne en détresse.</b> C.2.1 : Réaliser une action de sauvetage permettant de se dégager puis de récupérer une victime en situation de détresse C.2.2 : Réaliser un remorquage afin de ramener, seul, une victime au bord de la zone baignade C.2.3 : Réaliser une sortie d'eau adaptée afin de mettre la victime en sécurité, seul ou à deux C.2.4 : Intégrer, à l'aide des différents moyens d'alarme et d'alerte mis à disposition, le dispositif d'intervention afin de rentrer dans la chaîne d'organisation des secours C3 Réaliser les gestes de premiers secours en cas d'incident ou d'accident conformément aux recommandations de secourisme C.3.1 Intervenir sur une victime en réalisant les comportements et gestes adaptés sur une victime en stade 2 à 4 de noyade C.3.2 Organiser toute action de secours en prenant en compte le Plan d'organisation de la surveillance et des secours (POSS) d'une piscine	<b>Epreuve n° 2 :</b> a) parcours de sauvetage simulant une intervention sur une noyade comprenant : <ul style="list-style-type: none"><li>- le déclenchement des secours</li><li>- une recherche de victime</li><li>- la récupération de la victime</li><li>- le dégagement puis le remorquage de la victime</li><li>- la sortie d'eau de la victime</li><li>- le bilan et la mise en sécurité de la victime</li></ul> b) Ce parcours est suivi d'un entretien	<b>Le candidat est capable de :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Déclencher l'alerte</li><li>- Exécuter une entrée dans l'eau</li><li>- Effectuer un plongeon canard</li><li>- Réaliser le sauvetage d'un mannequin avec un maintien des voies respiratoires en surface en mouvement durant 5 secondes a minima, et le lâcher sur ordre du jury</li><li>- Parcourir une distance comprise entre 15 et 20 mètres en maintenant un contact visuel vers une victime en surface</li><li>- Se dégager de la victime</li><li>- Saisir la victime de façon ferme et efficace afin de la remorquer sur une distance comprise entre 15 et 20 mètres vers le bord désigné par le jury</li><li>- Sortir de l'eau, tout en sécurisant sa victime</li><li>- Extraire la victime de l'eau, seul ou à deux, sans matériel</li><li>- Procéder à la vérification des fonctions vitales sur un noyé en stade 2, 3 ou 4</li><li>- Préciser la manière dont s'organise l'action de secours à la personne</li><li>- Détailler la mise en application d'un POSS</li></ul>

AMSS82 - Siège social : 65 Av Marceau HAMECHER - 82 000 Montauban  
39321911800022 Association n° 082001930  
Déclaration d'activité : 73 82 00437 82  
FFSS : 1585 – DDJS : 82334- B Préfecture : 20-001-A82  
Portable: 06.60.62.15.15 Mail: contact@amss82.com

SIRET:



TARN-ET-GARONNE  
LE DÉPARTEMENT



Ville de  
Montauban

VERSION : 2024-05



# Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme



www.ffsz.fr

## CONDITIONS GENERALES

### Liste des documents à fournir pour votre inscription :

#### Candidat individuel

- Le bulletin d'inscription dûment complété
- Pour les mineurs : l'autorisation parentale complétée et signée
- Le règlement de la totalité du coût de la formation par chèque à l'ordre de AMSS82, par lien CB envoyé avec le bulletin ou par virement  
IBAN : FR76 1313 5000 8008 0014 5027 563 BIC : CEPAFRPP313

#### Organisme/Entreprise :

- Questionnaire entreprise
- Devis signé
- Convention signée

### Inscription :

L'ensemble de ces documents doivent nous parvenir 7 jours minimum avant le début de la formation (pour toute inscription hors de ce délai, merci de nous contacter au 06 60 62 15 15).

Pour tout dossier incomplet 7 jours avant le début de la formation prévue, le stagiaire ne pourra prétendre la suivre. Votre inscription sera confirmée avec l'envoi de la convocation par mail, indiquant la date, les horaires, le lieu de la formation, les nom et numéro de téléphone du formateur.

*Les sessions sont limitées à 10 candidats, la priorité sera donnée à l'ordre de réception des dossiers complets. Le cas échéant, une date ultérieure vous sera proposée.*

Le stagiaire s'engage à être présent à l'heure et sur toute la durée de la formation, sous peine de voir sa formation invalidée.

### Conditions de rétractation :

#### A l'initiative du candidat :

Toute annulation doit être notifiée par mail à l'adresse suivante : [contact@amss82.com](mailto:contact@amss82.com) 48 heures avant le début de la formation ou auprès du formateur par téléphone identifié sur la convocation. En cas d'absence non justifiée (certificat médical), les frais d'inscription d'un montant de 20 € seront encaissés.

#### A l'initiative de l'association :

En cas d'annulation de la formation, les frais d'inscription seront intégralement remboursés aux stagiaires.

### Interruption de la formation :

#### A l'initiative du candidat :

Pas de remboursement possible

#### A l'initiative de l'association :

---

AMSS82 - Siège social : 65 Av Marceau HAMECHER - 82 000 Montauban  
39321911800022 Association n° 082001930  
Déclaration d'activité : 73 82 00437 82  
FFSS : 1585 – DDJS : 82334- B Préfecture : 20-001-A82  
Portable: 06.60.62.15.15 Mail: [contact@amss82.com](mailto:contact@amss82.com)

SIRET:



TARN-ET-GARONNE  
LE DÉPARTEMENT 81



VERSION : 2024-05



# Association Montalbanaise de Sauvetage et de Secourisme



www.ffss.fr

Tout manquement au règlement intérieur (adressé sur demande par mail ou consultable auprès du formateur le jour de la formation ou accessible sur notre site : <https://www.amss82.com/>), pouvant nuire au bon fonctionnement de la formation pourra aller jusqu'à l'exclusion du stagiaire. Le stagiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement.

Le formateur se réserve le droit de refuser un candidat qui ne respecterait pas les horaires stipulés sur la convocation.

En conséquence, le stagiaire ne pourra prétendre à aucun remboursement dans la mesure où il figure dans l'un de ses critères.

### **Protection des données personnelles :**

Vos données personnelles sont conservées avec votre consentement et protégées. Elles ne seront transmises à aucun prestataire extérieur. Toutes les informations collectées serviront à l'inscription auprès du club et seront transmises à l'organisme tuteur fédéral - la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme - en vue de la licence et de l'établissement du certificat de formation.

Si vous choisissez de ne pas continuer à recevoir de nos nouvelles, vous restez libres de vous désabonner à tout moment en nous adressant un mail : [contact@amss82.com](mailto:contact@amss82.com).

A la fin de votre formation, le certificat vous sera adressé par mail à l'adresse que vous nous aurez transmise.

Un justificatif de paiement vous sera adressé par mail dans le mois suivant votre formation.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

SIRET:



TARN-ET-GARONNE  
LE DÉPARTEMENT.fr



Ville de  
**Montauban**

AMSS82 - Siège social : 65 Av Marceau HAMECHER - 82 000 Montauban  
39321911800022 Association n° 082001930  
Déclaration d'activité : 73 82 00437 82  
FFSS : 1585 – DDJS : 82334- B Préfecture : 20-001-A82  
Portable: 06.60.62.15.15 Mail: [contact@amss82.com](mailto:contact@amss82.com)

VERSION : 2024-05